

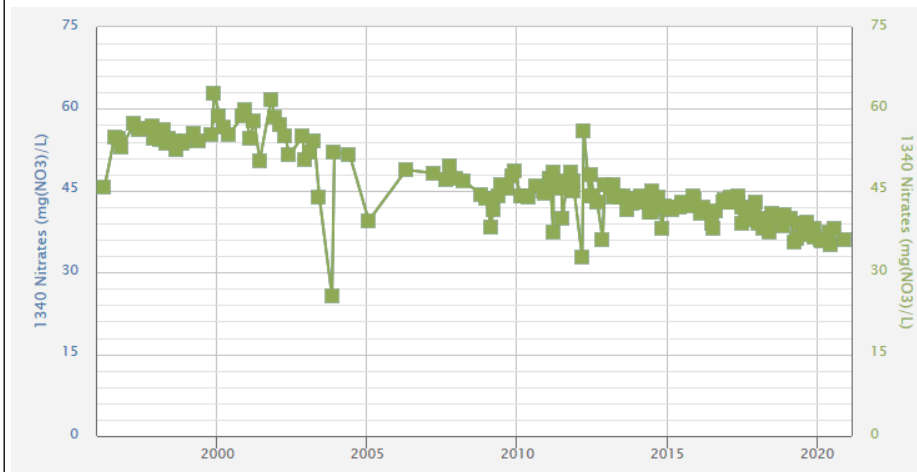
**Chambre d'agriculture Côte-d'Or – FRDG171 – Alluvions nappe de Dijon sud
(superficielle et profonde)**

18/12/2020

Type de masse d'eau	ESO
Code masse d'eau	FRDG171
Nom masse d'eau	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	<p>Puits de Longvic les Herbiottes à Marsannay la Côte (BSS001HYJQ (04994X0225/F)) Forage de Saulon à Perrigny les Dijon (BSS001HYUY (04994X0473/FORAGE)) Puits de Saulon nappe superficielle (BSS001HZPG (04998X0044/PUITS)) Puits du Paquier du Potu à Fenay (BSS001HZRH (04998X0093/AEP)) Source de la Sans Fond à Perrigny les Dijon (BSS001JBRT (05005X0042/S-FOND)) Forage au lieu dit Le Matelois à Noiron sous Gevrey (BSS001JBVL (05005X0131/CG-21))</p> <p>Puits de Longvic les Herbiottes P90=16,1 Forage de Saulon P90=35,6 Puits de Saulon nappe superficielle P90=40,7 Puits du Paquier du Potu P90=39,2 Source de la Sans Fond P90=39,8 Forage au lieu dit Le Matelois P90<0,5</p>
Nombre de communes proposées au classement V1	13
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	CHENOVE, MARSANNAY LA COTE , COUCHEY, FIXIN, BROCHON, GEVREY CHAMBERTIN, LONGVIC, OUGES, PERRIGNY LES DIJON, FENAY, SAULON LA RUE, BARGES, NOIRON SOUS GEVREY
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée <input type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : préciser l'origine ici. <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible <input checked="" type="checkbox"/> Autre : P90 dépassant légèrement 40 mg/l et tendance à l'amélioration
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>Sur les 6 qualitomètres suivis, 5 ont des P90 inférieurs à 40mg/l.</p> <p>Le 6ème à un P90 de 40,7 mg/l. Comme il n'y a que 8 mesures, ce P90 correspond à la valeur maximale.</p> <p>Or l'analyse de ce qualitomètre à long terme à partir des données ADES montre une amélioration significative.</p> <p>Compte tenu des règles de classement des masses d'eau en zone vulnérable, cette masse d'eau ne devrait donc pas être proposée au classement.</p> <p>Par conséquent, nous demandons à ce que soit déclassée toute la masse d'eau FRDG171.</p>

Synthèse retenue par la DREAL de bassin

Le qualitomètre du puits de Saulon nappe superficielle présente une valeur de P90 légèrement supérieure à 40 mg/l, avec une tendance à la baisse notable sur les dix dernières années.



**Au regard des critères de classement, le non-classement de cette masse est donc justifié.
La demande de non-classement de la masse d'eau souterraine FRDG171 – Alluvions de la nappe Dijon sud est donc retenue.**